

# CHAMPIONNATS LARGE EN SALLE TC + U23

**Dimanche 29 Janvier 2023**

**Halle d'Athlétisme l'Anneau**

**93 Rue du Général Metman 57070 Metz**



COURSE		HORAIRE	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
Ouverture Chambre d'Appel		12h00					
Inauguration de la Piste		12h15					
Formation du Jury		12h30					
60m haies F séries	0.84	13h30	H (D)		H	F	
60m haies H séries	1.06	13h40					
60m F séries		13h50		F (A)			H
60m H séries		14h20					
60m haies U23H Finale	1.06	14h50					
60m haies H Finale	1.06	14h55					
60m haies U23F Finale	0.84	15h05					
60m haies F Finale	0.84	15h10					
60m U23F Finale		15h20					
60m F Finale B		15h25					F
60m F Finale A		15h30	F (D)				
60m U23H Finale		15h35					
60m H Finale B		15h40			F	H	
60m H Finale A		15h45		M (A)			
800m F Finales		16h00					
800m H Finales		16h15					
400m F Finales		16h30					
400m H Finales		16h50					
200m F Finales		17h10					
200m H Finales		17h40					

**Nb : En fonction des engagements le programme sera susceptible d'être modifié, si c'est le cas il sera diffusé dans la journée de jeudi 26 janvier.**

---

# REGLEMENT DES CHAMPIONNATS

---

## Athlètes concernés :

Les championnats LARGE sont ouverts à tous les athlètes des catégories U18 à Masters hommes et femmes sur les épreuves séniors de la Ligue du Grand EST.

## Participation athlète Hors Ligue :

### - Athlètes BOU/FC :

Les engagements se feront sur le site dans la rubrique « uniquement athlètes BOU-FC » à la date limite d'engagement fixée par la CSO LARGE.

Niveau de performance minimale : R1

### - Athlètes Hors LARGE + BOU/FC :

Les engagements doivent impérativement être transmis par la Ligue d'origine à la date limite d'engagement fixée par la CSO LARGE.

Niveau de performance minimale : IR1

Droit d'engagement par athlète : 10€ (à la chambre d'appel)

## Qualifiés :

**Les athlètes seront qualifiés au bilan** du 1er janvier 2022 au 22 janvier 2023, si et seulement si, ils ont réalisé une performance de niveau **R2 sur l'épreuve en salle concernée.**

Pour toute demande d'engagement exceptionnel, hors critères définis ci-dessus, une demande sera faite par le club par mail avec argumentation. Elle est à faire obligatoirement à [jean-louis.walter2@wanadoo.fr](mailto:jean-louis.walter2@wanadoo.fr) et en copie à [ddechene@athlelarge.fr](mailto:ddechene@athlelarge.fr) avant la limite d'engagement.

## Engagements :

Les responsables de clubs inscriront sur le site de la ligue la participation de leurs athlètes jusqu'au **mardi 24 janvier 2023 23h59** (**les U18, U20 et Masters sont considérés comme seniors**).

La liste définitive des engagés, après vérification des performances, sera consultable sur le site de la ligue au plus tard dans la journée de jeudi 26 janvier 2023.

**Les athlètes doivent personnellement confirmer leur participation à la chambre d'appel au plus tard 45 min avant l'épreuve.**

**Une pénalité de 5 Euros sera facturée aux clubs pour tout athlète engagé, non confirmé et non désengagé sur place.**

## **ATTENTION : PAS D'ENGAGEMENTS SUR PLACE**

### **Règlement Technique des épreuves :**

#### **Courses**

60m et 60m haies : Séries hétérogènes à couloirs aléatoires selon les bilans SI-FFA et Finale(s)

Mode de qualification en Finale (décision définitive sur place avec le Délégué Technique):

60m : qualification X places + X meilleurs temps → 2 Finales de 6 TC + 1 Finale U23

60m haies : qualification X places + X meilleurs temps → 1 Finale de 6 par catégories en fonction des engagements.

Autres courses : Finale(s) directe(s) de niveau selon les performances en salle SI-FFA 2022/2023.

(Départ en couloir pour le 800m)

**Les Championnats LARGE des 3000m et 3000m Marche se dérouleront la veille, le samedi 28 janvier 2023 dans le cadre du meeting National de Vittel.**

#### **Concours**

*Longueur, Triple et Poids* : 3 essais pour tous + 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers de chaque catégorie TC et U23 (les U18, U20 et Masters sont considérés comme TC).

*Longueur et Triple* : les épreuves de longueur utiliseront la zone de réception côté Départ du 60m (**D** sur le tableau), le triple côté Arrivée du 60m (**A** sur le tableau)

*Montées de barres concours Hauteur et Perche* :

Hauteur femme : 1m42 puis de 5 en 5 → 1m57 → 1m60 → puis 2 en 2

Hauteur homme : 1m75 puis de 5 en 5 → 1m85 → 1m88 puis de 2 en 2

Perche femme : 2m60 puis de 15 en 15 → 3m05 puis de 10 en 10 → 3m65 puis de 5 en 5

Perche homme : 3m60 puis de 15 en 15 → 4m05 puis de 10 en 10 → 4m65 puis 5 en 5

Pas de barrage pour les concours de Hauteur et Perche

#### **Officiels :**

**1 officiel par clubs pour 1 à 5 athlètes engagés, 2 pour 6 à 10, 3 pour 11 à 20, 4 pour 21 à 30, 5 pour 31 à 40 athlètes et 6 pour au-delà.**

**PENALITE DE 100 EUROS PAR OFFICIEL MANQUANT**

**Directeur de Réunion : J. MONTFERRAN Juges Arbitres : DULCO / CLIENTI / AVIGNON**

**Délégué Technique CSO : JL. WALTER**